

Avis public

L'Île-Bizard
Sainte-Geneviève

Montréal

DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 1^{er} octobre à 19 h 30, à la salle Multifonctionnelle située au 500, montée de l'Église à L'Île-Bizard, le conseil d'arrondissement de l'Île-Bizard - Sainte Geneviève statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande numéro 09-2018

Site : 2548, rue Dutour

Lot : 4 297 281 du cadastre du Québec, situé dans la zone R1-115 du règlement de zonage CA28 0023.

Nature et effets de la demande :

- Permettre la subdivision du lot no 4 297 281 pour la création du lot 1 projeté dont la superficie est inférieure de 598,8m² à la norme prescrite à 1500m² à l'article 13 faisant partie intégrante du règlement de lotissement no CA28 0024;
- Permettre la subdivision du lot no 4 297 281 pour la création du lot 1 projeté dont la profondeur est inférieure de 26m à la norme prescrite à 30m à l'article 13 faisant partie intégrante du règlement de lotissement no CA28 0024;
- Permettre la subdivision du lot no 4 297 281 pour la création du lot 2 projeté dont la superficie est inférieure de 240,8m² à la norme prescrite à 1500m² à l'article 13 faisant partie intégrante du règlement de lotissement no CA28 0024.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande au cours de cette séance.

Donné à Montréal,

Arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève,

ce douzième jour du mois de septembre deux mille dix-huit.

La secrétaire d'arrondissement substitut
Edwige Noza